

CONVENTION DE FORMATION

Entre les soussignés :

L'organisme de formation

Nom : **SOCIÉTÉ DE NEUROPHYSIOLOGIE CLINIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE - SNCLF**

Forme juridique : 9220 Association déclarée

Adresse : EFSNP CHU Amiens, 1 rond-point du Pr Christian Cabrol, 80000 Amiens

Numéro SIRET : 535 396 634 00029

Numéro de déclaration d'activité : 94.12Z - Activités des organisations professionnelles

(ci-après « l'Organisme »)

Et

Le participant :

Nom :

Prénom :

Spécialité :

Ville :

Téléphone :

E-mail :

(ci-après « le participant »)

Article 1 – Objet de la convention

L'Organisme s'engage à mettre en œuvre l'action de formation suivante :

Intitulé : LE NEUROMONITORING EN REANIMATION NEONATALE ET PEDIATRIQUE

Catégorie : Action de formation (art. L.6313-1 du Code du travail)

Modalité : formation en distanciel

Objectifs pédagogiques : Cette formation visera à permettre aux participants de développer les connaissances et compétences nécessaires pour :

- Comprendre les principales indications du neuromonitoring en réanimation néonatale et pédiatrique.
- Se familiariser avec la mise en œuvre des outils de neuromonitoring (EEG, aEEG, DSA) dans la pratique quotidienne, en identifiant leur intérêt, leurs limites et leurs contraintes d'utilisation.
- Analyser et interpréter les signaux et courbes de tendance en fonction de différents contextes cliniques.
- Intégrer les données issues du monitoring dans la réflexion clinique et la prise de décision thérapeutique lors de situations critiques.

Moyens pédagogiques et techniques :

- Exposés interactifs appuyés sur des cas réels.
- Quiz interactifs et sondages en direct.
- temps d'échange au décours de chaque présentation
- Support numérique remis aux participants.

Durée : 4 heures

Dates et horaires : Jeudi 11 décembre 2025, de 13h00 à 17h00

Article 2 – Public visé et effectifs

Public : Médecins réanimateurs, anesthésistes-réanimateurs, pédiatres, néonatalogistes, infirmiers de réanimation, neurophysiologistes, ingénieurs biomédicaux.

Prérequis : Connaissances de base en réanimation pédiatrique/néonatale et en neurophysiologie.

Article 3 – Modalités relatives aux participants

Inscription : l'inscription se fait en ligne et est obligatoire avant le 10/12/2025

Conditions d'annulation ou de report

Modalités d'accès : en distanciel, la formation est délivrée exclusivement par visioconférence, via la plateforme Zoom.

Évaluation des acquis : Un questionnaire est envoyé à chaque participants avant le webinaire.

Suivi et traçabilité (émargement, connexions)

Attestation de fin de formation :

À l'issue de la formation :

- Un badge et une attestation de participation est délivré à l'ensemble des stagiaires ayant assisté à la totalité de la session.
- Un badge de réussite est attribué aux participants ayant validé le post-test d'évaluation des acquis, réalisé via la plateforme interactive Wooclap, avec un taux de réussite minimal de 80 %.

Dans un souci d'amélioration continue de notre offre et des pratiques pédagogiques, un questionnaire sera envoyé à chaque participant pour recueillir la satisfaction de la session et des recommandations pour de futures formations

Article 4 – Dispositions financières

Inscription obligatoire et gratuite.

Article 5 – Obligations de l'Organisme

L'Organisme s'engage à :

- Respecter les exigences du référentiel Qualiopi.
- Mettre en œuvre les moyens pédagogiques, techniques et humains nécessaires.
- Garantir l'accessibilité aux personnes en situation de handicap.
- Assurer le suivi, l'évaluation et la traçabilité.
- Fournir une attestation de réalisation.

Article 6 – Obligations du participant

Le participant s'engage à :

- Respecter les dates et horaires fixés.
- Fournir les informations nécessaires à l'inscription et à la facturation.
- Régler les sommes dues selon les modalités convenues.
- Disposer du matériel adéquat pour le distanciel.

Article 7 – Interruption ou report

Les conditions d'annulation ou de report sont précisées dans les CGV.

La SNCLF se réserve le droit de modifier les programmes, les dates et les lieux de formation si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

Toute modification sera annoncée sur le site www.snclf.net

En cas d'interruption ou d'impossibilité technique, un report pourra être proposé.

Article 8 – Propriété intellectuelle et confidentialité

Les supports pédagogiques demeurent la propriété de l'Organisme.

Toute reproduction ou diffusion sans accord est interdite.

Les enregistrements des sessions nécessitent un accord écrit.

Article 9 – Responsabilité

L'Organisme décline toute responsabilité en cas de mauvaise connexion ou matériel inadapté côté participant.

Article 10 – Données personnelles

Les données collectées sont utilisées uniquement pour la gestion de la formation, conformément au RGPD.

Le participant peut exercer ses droits d'accès et de rectification.

Article 11 – Litiges

Tout différend sera soumis en priorité à une résolution amiable.

À défaut, le tribunal compétent est celui du siège de l'Organisme.

Article 12 – Signature

Fait à le

Convention de formation à renvoyer par email à secretariat-snclf@atoutcom.com

Pour l'Organisme :
Nom, fonction, signature

Pour le participant :
Nom, fonction, signature